

Compte Rendu du Conseil Municipal du lundi 15 mars 2021

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales

Présents : Cécile GENOVESIO, Jean-Damien MARMUSE, Marie-Claire MOURLEAU, Dominique BONNEU Séverine BOUROUMEAU David BERAUX, Christèle BOE, Julien COYART, José GOUVEIA, Fabienne GRAU, Laurent NORMANDIN-VARENNES, Marie-Rose MIRABEL, Alain MALGOUYRES, Sylvie POMIER

Excusés : Vincent de NADAÏ

1. PROJET IMBERT : EMPRUNTS

Afin de financer les travaux de l'immeuble IMBERT la commune doit recourir à l'emprunt. Plusieurs établissements financiers ont été sollicités et ont fait des propositions. Le conseil municipal doit maintenant choisir. Mme Boé et Mourleau, salariées d'un des établissements financiers quittent la salle.

Un prêt moyen terme et un prêt CT Attente subvention sont nécessaires pour financer ce projet.

Prêt MT de 250 000€ sur 18 ans

- Caisse d'épargne, taux fixe : 0.92
- Crédit Agricole, taux fixe: 0.78

Prêt relais en attente subvention et TVA de 327 600€ sur 24 ou 36 mois

- Caisse d'épargne, taux fixe 0.20 sur 24 mois et 0.27 sur 36 mois
- Crédit Agricole, taux variable 0.48 sur 24 mois

Le crédit d'investissement sur 18 ans sera donc contracté au Crédit agricole d'Aquitaine.

Le prêt relais en attente de subventions sur 36 mois sera contracté à la Caisse d'Epargne.

Le conseil municipal donne tout pouvoir à Madame le Maire pour valider ces propositions auprès des banques concernées et faire les démarches nécessaires pour souscrire ces 2 prêts.

2. ENQUETES PUBLIQUES

Madame le Maire demande à Monsieur Laurent NORMANDIN-VARENNE de quitter la salle du Conseil Municipal étant concerné par l'un des projets. Monsieur Laurent NORMANDIN-VARENNE quitte la salle du Conseil Municipal le temps de cette délibération.

3 enquêtes publiques doivent être diligentées sur la commune concernant

- Le Chemin du Bousquet : aliénation du chemin communal que Mme Lenestour souhaite acquérir
- Le Chemin de Margastau : déplacement d'un chemin rural qui passe au milieu de la propriété de Melle Gagne Coline (succession Gagne Viviane)
- La Vente d'une parcelle de terrain mitoyenne de leur propriété à Mr et Mme Normandin

Pour les trois enquêtes, le commissaire enquêteur a évalué les frais à 1 200€. Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le paiement de ces frais, soit 100% aux acquéreurs / demandeurs ou 100% à la commune ou le partage des frais.

Le Conseil Municipal décide que les frais d'enquête seront partagés en part égales entre l'acheteur / demandeur et la commune

3. DEMANDES DE SUBVENTIONS

3.1.DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) subvention versée par l'état

Sachant que

- ✓ la sécurité incendie est une compétence de la commune
- ✓ depuis le 24/09/2021 il n'est plus possible de demander au pétitionnaire d'assurer sa propre défense incendie
- ✓ toute nouvelle construction doit avoir une défense incendie à moins de 400m
- ✓ le débit du réseau existant ne permet d'extension

La commune se voit contrainte de prendre en charge cette défense incendie et a donc programmé l'achat de 3 bâches incendie sur 3 ans

Cout total (achat des 3 bâches + terrassement + clôture) 35 790 € HT sur 3 ans

Le Conseil Municipal propose de demander à l'état une subvention DETR à hauteur de 40%

3.2 DSIL Energétique (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

L'état propose de financer une partie des travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics. Madame le Maire suggère de déposer deux dossiers de DSIL énergétique, en demandant une subvention de 70% ;

1. Remplacement des menuiseries et convecteur de l'école, cout total 35 744.34 € HT
2. Remplacement du système de chauffage de la mairie et de la salle des fêtes, cout total 59 622.44 € HT

3.3 DSN Dotation Nationale de Solidarité

Suite aux derniers évènements climatiques, la route de l'Abeille s'est effondrée et doit être renforcée. Un devis de réparation a été demandé, le montant des travaux s'élève à 44 000€. Madame le Maire propose de monter un dossier de DNS, il s'agit d'une aide apportée par l'état aux collectivités touchées par des évènements climatiques.

3.4 Conseil Régional

Dans le cadre des travaux d'économie d'énergie, le conseil régional serait susceptible d'apporter une aide de 6 000 € par logement pour la rénovation de l'immeuble Imbert. Madame le Maire propose de déposer ce dossier d'aide.

QUESTIONS DIVERSES

- **Mme Bordignon** : départ à la retraite le 19 mars. Une petite manifestation sera organisée au sein de l'école avec les enfants, le personnel enseignant et le personnel communal. Un gouter sera offert par la mairie. L'ADMR assurera son remplacement jusqu'à l'été, ce qui permettra à la mairie de mettre en place une nouvelle organisation et prévoir un recrutement.
- **Logement du presbytère** : le locataire actuel part au 09/04/2021. Un nouveau locataire a été trouvé, date d'entrée prévue le 10/04/2021. Il n'y a pas nécessité de faire des travaux mais il faut faire établir un nouveau DPE car l'ancien est périmé.
- **Aire de covoiturage** : les panneaux signalétiques indiquant une aire de covoiturage ont été réceptionnés à la mairie. Les conseillers sont invités à réfléchir sur quel parking devra être installée cette aire pour être la plus accessible.
- **Date du prochain conseil municipal** : le lundi 22 mars 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire déclare la séance close.